

DECRET N° 2004-173 DU 06 AVRIL 2004

Portant nomination de Monsieur Nicolas
Luc Aurélien ASSOGBA en qualité de
Directeur de cabinet du Garde des Sceaux,
Ministre de la Justice, de la Législation et
des Droits de l'Homme.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2004-131 du 17 mars 2004 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;
- Sur** proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;
- Le** Conseil des ministres entendu en sa séance du 17 mars 2004 ;

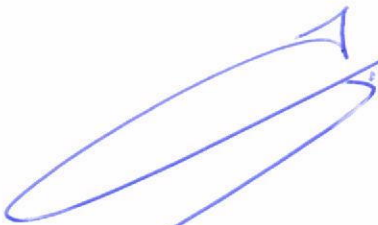
DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur Nicolas Luc Aurélien ASSOGBA est nommé Directeur de Cabinet du Garde des sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 06 avril 2004

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



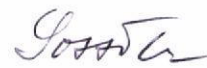
Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Grégoire LAOUROU.-

Le garde des sceaux, Ministre de la
Justice, de la Législation et des
Droits de l'Homme,



Dorothé C. SOSSA.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 MJLDH 4 AUTRES
MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGDDI-DGID 5 BN-DAN-DLC 3
GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-UNIPAR-ENAM 3 FADESP-FDSP
2 INTERESSE 01 JO 1.-